

Animer et soutenir les engagements de jeunes en solidarité internationale



Cette mission est proposée par :

Maison des Citoyens du Monde - MCM



Activités de la structure d'accueil

La Maison des Citoyens du Monde (MCM) est un collectif associatif de solidarité internationale et défense des droits humains (Civiques, politiques, économiques, sociaux et environnementaux) ici et dans le monde.

Les missions de la MCM s'articulent en plusieurs axes :

- Le centre de ressources Ritimo, qui regroupe des livres, BD, essais, films, jeux, outils pédagogiques etc... sur différents thèmes comme la solidarité internationale, la citoyenneté, l'écologie, la politique, l'interculturalité etc...
- Le Festival des solidarités (Festisol), qui permet au collectif de la MCM, et plus largement des citoyens, associations et institutions Nantaises, de se réunir pour proposer des événements en lien avec la citoyenneté et la solidarité internationale.
- L'axe des formations et accompagnements, proposées aux personnes intéressées par la solidarité internationale et la défense des droits humains.

Informations pratiques

Dates de la mission

Du Non renseigné au Non renseigné

Durée prévue

Non renseigné

Durée hebdomadaire

24 heures

Calendrier

La mission sera de 24h semaines réparties selon les préférences de le.a volontaire (idéalement du mardi au vendredi), il.elle sera aussi amené.e à travailler parfois le week end et les soirs, les heures sont récupérées ensuite.

Adresse postale du lieu de mission

8 rue Lekain

Code postal et commune du lieu de mission

44000 - NANTES

Interlocuteur de la structure d'accueil

Prénom et Nom

SUZANNE RIVAL

Courriel

s.rival@mcm44.org

Numéro de téléphone

0240694017

Actions au quotidien

Les missions principales :

- Participer à l'animation de formations et à l'organisation d'événements au sein de la MCM en direction des jeunes porteurs de projets, ainsi que le suivi de leur projet au cours de l'année,
- Contribuer aux missions générales de la MCM et à sa vie associative,

Missions secondaires :

- Soutenir à l'animation et la gestion du centre de ressources,
- Contribuer à la mise en place d'activités de sensibilisation à la solidarité internationale pour différents publics,
- Participer aux événements "grand public" tel que le festival des solidarités etc...

Formations

Les formations obligatoires sont prises en charges par la FAL44, il s'agit de :

- La formation civique et citoyenne,
- Le PSC1,

Tutorat et accompagnement

Le.a volontaire sera toujours accompagné.e de sa tutrice qui l'aiguillera et lui transmettra des connaissances tout le long du service civique. Une autonomie pourra être établie quand le.a volontaire se sentira suffisamment à l'aise avec ses missions. Le double tutorat permet un meilleur accompagnement de le.a volontaire, notamment sur l'élaboration du projet d'avenir.

Objectif citoyen

- Contribution aux Objectifs du Développement Durable, notamment aux objectifs 4, 5, 16 et 17,
- Diffusion de valeurs de solidarité, d'ouverture au monde et de citoyenneté active et responsable,
- Développement de la capacité d'agir et de l'engagement solidaire chez les jeunes.

Intérêt pour le volontaire

Découvrir et/ou approfondir ses connaissances :

- De l'éducation à la citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI),
 - De l'engagement solidaire,
 - Du milieu associatif,
 - De l'animation et de l'éducation populaire (auprès d'un public large),
 - De la gestion et animation d'un centre de ressources,
 - Dans l'organisation d'évènements,
 - De l'accompagnement de projets,
- Et de devenir acteur.ice de la défense des droits humains, même localement.

Intérêt pour la structure

- Développement d'un axe « 15-30 ans » dans la sensibilisation des publics,
- Ouverture vers de nouveaux projets, thématiques, espaces d'engagement,
- Soutien à une dynamique de réseau local en solidarité internationale portée et animée par les jeunes,
- Appuyer la dynamique du centre de ressources.

Interlocuteurs du volontaire durant sa mission

Le.a volontaire sera en contact avec Suzanne RIVAL (sa tutrice), un.e autre volontaire en double mission avec E&D, les autres salarié.e.s de la MCM et les acteurs du collectif.
Mais aussi avec les différents publics visés (les étudiant.e.s, etc...)

Articulation avec les acteurs en place

L'action du volontaire ne se substitue jamais à celle des bénévoles et/ou des salariés de la structure d'accueil. Il agit en lien étroit avec les acteurs en place.

Les salarié.es restent en charge des missions proposées et seront toujours là pour encadrer le.la volontaire. La prise d'initiative est encouragée par les acteur.ices en place, en fonction des envies du.de la volontaire.

Conditions et moyens du volontariat

Le.la volontaire aura un espace de travail dans les locaux de l'association, avec un ordinateur et un téléphone fixe à disposition. Ce bureau partagé permettra au.à la volontaire d'interagir quotidiennement avec l'équipe de la structure. Le télétravail est interdit pour garantir le respect du cadre du service civique (sauf cas exceptionnel).

Déplacement envisagés

Le.a volontaire sera amené.e à se déplacer sur Nantes et dans le département pour des animations spécifiques. Ces déplacements sont à la charge de l'association.